

Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2017

Ecole élémentaire La vallée du Lac

Présents :

Mairies : Madame Depoix (CLV), Monsieur Wells (Lublé)

DDEN : Madame Teillay Chantal

Représentants parents d'élèves :

Mesdames Héroult, Stevenard, Breton et Briand et Monsieur Clair

Enseignants : Mesdames Gaulupeau, Sobrino, Arrault, Monmousseau, Bazin, Corbin, Papin et Moutoussamy

Absents excusés :

Mme Leclerc (inspectrice de l'Education nationale)

Madame Bourlier

Madame PICHON-DUPONT

Madame Teillay présente le rôle d'un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : visite l'école et fait un rapport sur la sécurité, l'hygiène ..., propose des actions telles que : défi orthographique, planter un arbre de la laïcité, participation aux écoles fleuries (les écoles participantes gagnent des bulbes) ..., veille aux bonnes relations entre la municipalité et l'école

1) Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Sur 197 électeurs, il y a eu 72 votants, tous par correspondance, dont 63 bulletins valablement exprimés. La participation est de 37%. Les parents de la liste sont donc élus.

2) L'équipe enseignante et les effectifs de l'école

L'école compte actuellement 127 élèves répartis de la façon suivante :

23 CP avec Mme Corbin

18 CE1 avec Mme Moutoussamy

10 CE1 et 9 CE2 avec Mme Sobrino et Mme Monmousseau (le jeudi)

20 CE2 avec Mme Gaulupeau

12 CM1 et 12 CM2 avec Mme Arrault et Mme Monmousseau (vendredi)

13 CM1 et 11 CM2 avec Mme Bazin et Mme Margeris (jeudi)

Sont également présents dans l'école :

3 AESH (Accompagnement d'Enfant en Situation de Handicap) : Sandrine, Cécile et Patricia.

le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

3) RASED

L'école dépend du RASED de Neuillé Pont Pierre.

Mme Virginie Pichon-Dupont est la maîtresse E rattachée à l'école. Elle apporte une aide pédagogique.

Mme Brigitte Foucher est la psychologue scolaire. Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Hélène Collongues est la maîtresse G. Elle intervient essentiellement auprès d'enfants de MS, GS et CP pour leur apprendre à devenir élève.

Il est possible de joindre le RASED au 02.47.24.37.69 (répondeur).

4) Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur.

Le règlement est voté à l'unanimité.

5) Alerte incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Une alerte incendie a eu lieu le vendredi 29 septembre.

La sortie des élèves s'est faite dans le calme et rapidement.

Il est à noter qu'une alarme sonnante dans un bâtiment n'est pas audible par les autres bâtiments (spécificité de l'école composée de 4 bâtiments).

La simulation du PPMS a été faite le mardi 17 octobre à 10h20, en partenariat avec la maternelle.

Objectif : faire rentrer les élèves le plus rapidement possible dans le bâtiment principal (3 classes + cantine)

Léger décalage de la récréation de manière à ce que tous les enfants soient dehors en même temps.

Le bâtiment « principal » est relié au bâtiment RASED et à la classe de Mme Corbin par des talkies-walkies.

6) Projets.

Les projets sont d'ordres culturel et sportif.

- La bibliothèque : chaque classe va à la bibliothèque municipale toutes les 3 semaines.

Dans le cadre de la quinzaine du livre, une représentation « la femme Kamishibaï » aura lieu le mardi 28 novembre après-midi à l'Orangerie pour un montant de 400 euros (2 x 200).

- Toutes les classes participent à École et Cinéma. La première séance aura lieu le jeudi 16 novembre. Le matin, les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CE2 vont voir « En sortant de l'école ». Il s'agit de 13 courts-métrages d'animation sur des poèmes de Jacques Prévert. L'après-midi, les CM1 et CM2 vont voir « Le mécano de la Général ». Le cheminot Johnnie Gray partage sa vie entre sa fiancée Annabelle Lee et sa locomotive, la Générale. En pleine Guerre de Sécession, il souhaite s'engager dans l'armée sudiste, mais celle-ci estime qu'il se montrera plus utile en restant mécanicien. Pour prouver à Annabelle qu'il n'est pas lâche, il se lance seul à la poursuite d'espions nordistes qui se sont emparés d'elle et de sa locomotive...

prix : 2,50 euros par enfant et par séance

- Les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CE2 vont participer au rallye-lecture organisé par la librairie la Boîte à livres, rue Nationale à Tours).

Les élèves lisent 5 livres (sélection différente pour les CP, les CE1 et les CE2), puis les élèves votent pour élire le livre qu'ils ont préféré.

Pour remercier les élèves de leur participation, ils sont invités à aller retirer un livre à la Boîte à livres.

- Dans le cadre de la liaison, CM2-6ème, les élèves de CM2 ont participé au cross du collège le vendredi 20 octobre. Pour les CM2, il s'agissait de courir avec les 6ème sur une distance de 2250 m. Les CM2 étant répartis

dans deux classes avec des CM1, et comme les CM1 participaient aux séances d'entraînement, en accord avec les enseignants de sport du collège, les CM1 ont pu également participer au cross.

Les CM2 et les 6ème participent également à un défi-lecture (à partir de livres sélectionnés par les élèves, CM2 et 6ème doivent créer des questionnaires)

- Le marché de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre à 18h00.

- Inscriptions des classes de CE1, CE2 et CE1 / CE2 aux rencontres danse. Représentation le 12 avril à l'Escale à Saint Cyr sur Loire.

Intervention éventuelle d'un chorégraphe.

Obtention d'une subvention de 800 euros si intervention d'un chorégraphe.

Des contacts ont déjà été pris auprès de différents chorégraphes pour voir ce qu'ils peuvent proposer.

7) Travaux faits et à faire.

a) Travaux faits :

La cour : la mairie est en attente d'une date de l'entreprise pour une dernière intervention.

Rambarde des pentes accès handicapés

Des verrous ont été mis aux portes des classes (CE1 et des 2 CM1-CM2)

Existe-il des clés pour ces classes ?

b) Travaux à faire :

- marquages au sol : marquages en résine qui doivent être faits avant la fin de l'année
- bacs plastiques de tri jaune pour les classes. Manque une corbeille en papier dans la classe des CP.
- possibilité pour les cantonniers de ressouder les tiges support de la table de ping-pong
- porte du bâtiment RASED : difficulté à l'ouvrir

8) Questions diverses :

a- Serait-il possible d'envisager un changement d'horaires pour la garderie : ouvrir à 7h30 au lieu de 7h45 et fermer à 18h30 au lieu de 18h ?

Réponse : à terme la garderie sera payante pour éviter certains abus et désagréments. A voir ...

b- Mme Bazin fait le bilan du compte de l'école.

Les dépenses se sont élevées à 22 825,57€.

Les recettes se sont élevées à 22 353,17€.

Il y a donc un déficit de 472,40€.

Le compte repart malgré tout avec un solde positif grâce aux subventions perçues en juin et juillet. L'objectif étant de maintenir une certaine somme sur le compte.

c- Evaluations CP (nouveau : à la demande de l'éducation nationale)

La passation a eu lieu mi-septembre pendant une semaine sous forme de livrets. Les résultats ont été remontés à l'inspection académique. Les parents ont été informés des résultats sous forme de pourcentage. Elles ont été plutôt bien réussies par l'ensemble des CP. Celles-ci permettant aux enseignantes de cibler les difficultés et les besoins des élèves.

d- Possibilité de se brosser les dents le midi ?

Réponse : Un brossage deux fois par jour est préconisé (2 bons brossages de 3 minutes matin et soir).

Les parents peuvent faire la demande pour un brossage le midi, uniquement pour les élèves ayant un appareil dentaire nécessitant un brossage le midi.

e- Cantine.

Suites aux propositions émises par les élèves délégués, la possibilité d'un règlement cantine sera étudiée (imposer un temps minimal de pause pour manger car certains se dépêchent pour retourner jouer dans la cour, rôle et comportement des élèves dans la cantine ...)

Le prochain conseil d'école est fixé au lundi 19 février 2018 à 18h.

La séance a été levée à 19h30.